



PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

SORTONS DU DÉNI, C'EST UN NOUVEAU RISQUE PROFESSIONNEL



Pour aider tous les acteurs de l'entreprise, l'Aract et le réseau des CIDFF de la région Centre-Val de Loire proposent :

des accompagnements sous forme d'un module de 3 séances de travail en collectif.

Objectifs :

- Contextualiser et approfondir les notions sur les violences sexistes et sexuelles au travail
- Sensibiliser, communiquer, s'outiller pour mobiliser l'ensemble des acteurs de l'entreprise
- Construire un plan de prévention à partir de situations concrètes de travail.



Chaque entreprise doit être représentée par un binôme paritaire (représentant.e de la direction + référent.e harcèlement sexuel nommé.e du CSE, membre des IRP ou DS) et s'engager à participer aux 3 séances de travail.

Sur le département de l'Indre, les 3 séances collectives de travail auront lieu :

**le 10 septembre, le 01 octobre, le 05 novembre 2019
de 9 h 30 à 12 h 30 (café d'accueil à partir de 9 h 00)**

Salle George Sand - Cité Administrative - Bd George Sand - 36000 CHATEAUROUX.